

<https://www.ricochets.cc/Panic-a-l-arret-public.html>



# Panic à l'arrêt public

- Les Articles -



Date de mise en ligne : dimanche 10 juin 2018

---

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

---

Dans le journal « Le cretois » est parue l'annonce suivante.

En titre ; Arrêt public : AG continuité ou reprise.

Face à la diminution et à l'usure des personnes participant au fonctionnement du café, la question se pose de savoir si l'arrêt public va continuer à exister. C'est pourquoi nous faisons appel à vous et à l'intelligence collective pour essayer de trouver ensemble des solutions :

- ▶ Soit on continue à faire vivre le lieu, en trouvant des solutions humaines (bénévolat, salariat...)
- ▶ soit l'AP se met en pause pour accueillir à la rentrée de septembre de nouvelles propositions avec un appel à porteur de projet.
- ▶ Une autre solution ?

Pour en discuter et décider ensemble de l'avenir de l'AP, rendez vous le jeudi 7 juin à 19h à la salle de l' AMAPE.

## L'arrêt public

*Un Café citoyen à Crest*

Je suis allé à cette réunion.

On nous a distribué une feuille qui décrivait au recto les comptes de l'année dernière et au verso les comptes depuis le 1 janvier 2018 soit environ 5 mois. La présentation a été rapide et le chiffre fatidique est tombé : un résultat négatif de 2774.81 euros pour les 5 premiers mois.

Pas d'analyse de gestion, comme si il était évident que la projection sur le reste de l'année était certaine. Il n'en est rien. Prenons l'exemple de l'assurance. On a déjà payé la cotisation pour l'année donc on ne va rien payer dans les 7 mois qui viennent. Un autre exemple, on a payé un salarié pendant les 6 premiers mois à la hauteur de 2657.8 euros soit l'équivalent du résultat négatif et pour l'instant il n'y a pas de salarié prévu pour les mois qui viennent.

On peut regarder aussi les bénéfices du « bar ». Est-ce que les bénéfices du bar sont les mêmes au mois de janvier et au mois de juillet. Je ne sais pas car je n'ai pas les chiffres. Donc je ne peux pas faire parler les chiffres de cette année 2018.



**ATTENTION**, je ne dis pas que la situation est bonne, je dis qu'un trou de 2774.81 au bout de 5 mois cela s'appelle un problème de trésorerie et que c'est un voyant rouge qui indique qu'il faut faire une analyse de gestion.



Or le porte-parole du C.A a simplement conclu que l'arrêt public c'était fini et qu'il faut que des personnes présentent des projets !!!???. Bien sur les adhérents n'en croyaient pas leurs oreilles. En effet les adhérents étaient venus pour réfléchir collectivement à la façon de continuer le bar associatif.

Aussi, bien que n'ayant aucune connaissance particulière, je vais commencer à tenter de faire parler les chiffres et j'espère que d'autres adhérents de l'arrêt public continueront dans les commentaires de cet article.

J'ai démontré ci-dessus que l'on ne peut pas globalement projeter tous les chiffres de 5 mois sur 12 mois. Alors je décide d'utiliser une autre méthode et de regarder les changements par rapport à l'année précédente (2017). Au niveau des recettes, ce qui saute aux yeux c'est que le compte « Alimentation » chute de 2000 euros entre 2017 et 2018.

Au niveau des dépenses on voit que le compte « matériel » qui était de 626.35 euros passe à zéro pour l'instant. Je ne peux pas en dire plus car je ne sais pas quelles sont ces dépenses de « matériel ».

Tout cela pour dire qu'il me semble utile de faire une analyse plus poussée des comptes de l'année dernière.



En attendant cette analyse plus poussée mes propositions sont :

- ▶ Que l'on ne peut pas prendre de salarié cette année.
- ▶ Qu'il faut réfléchir collectivement à la façon de regonfler le compte « Alimentation » (ce sont des bricoles que l'on propose à manger en même temps que l'on boit un coup).
- ▶ Dans la mesure où le fait que le bar soit ouvert devient vital, il me semble que le tableau d'inscription doit être central au niveau de ses dimensions (format A2 ou A1 ?) de sa position (à la hauteur des yeux) et de sa mise en valeur (panneau de 1.5 mètres par 1.5 mètres ?).
- ▶ Qu'il faut rassurer les propriétaires sur le paiement des loyers.
- ▶ Que l'on pourrait réfléchir collectivement à la possibilité de lancer un appel au peuple de France ( crowdfunding ?) pour soutenir un café associatif dans une ville de droite.
- ▶ Il me semble que les inscriptions pour tenir le bar se font actuellement sur des plages de 4 heures. J'ai pensé que l'on pourrait s'engager sur des plages plus courtes (2 heures ?). On pourrait poser la question aux adhérents, pour savoir le nombre de personnes supplémentaires qui s'engageraient avec ces nouvelles plages horaires.